

DELEGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole, Hugues KENFACK,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Donne délégation de signature à :

Monsieur Bruno VAN DOOREN, Conservateur Général des Bibliothèques, Directeur du Service Commun de Documentation (SCD),

à l'effet de signer en son nom, pour le Centre de Responsabilité Budgétaire (CRB) 917 – Service Commun de Documentation :

- en dépenses : les engagements de dépense dans la limite des crédits ouverts au budget du SCD et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette,
- les ordres de missions temporaires concernant le CRB 917, hormis ceux le concernant,
- les états de remboursement de frais engagés par les missionnaires sur ces mêmes budgets.

La présente délégation prend effet à la date de sa publication sur le site internet de l'établissement.

Il est mis fin à la délégation de signature consentie à M. Bruno VAN DOOREN en date du 6 février 2017.

Fait à Toulouse, le 1^{er} décembre 2020

Le délégué,



Bruno VAN DOOREN

Le Président,



Hugues KENFACK

